

# DOSSIER DE CANDIDATURE

pour l'entrée en matière  
de l'obtention du  
Label Valais excellence

**PHASE 1**



LE LABEL  
DES ENTREPRISES  
PERFORMANTES  
ET RESPONSABLES



qualité  
environnement  
nature  
action  
excellence  
partage  
humain  
citoyenneté  
responsabilité  
innovation  
bien-être  
liberté  
détente  
diversité

# PHASE 1 POUR L'ENTREE EN MATIERE DE LA CERTIFICATION LABEL VALAIS EXCELLENCE



---

## INTRODUCTION

---

Le label Valais excellence identifie les entreprises les plus citoyennes qui sont gérées selon les principes du développement durable et de l'amélioration continue. Porter le label doit permettre une différenciation et un meilleur positionnement au niveau concurrentiel.

Le label Valais excellence est une marque de garantie déposée auprès de l'Institut Fédéral

de la Propriété Intellectuelle (IPI). Pour pouvoir obtenir le droit de communiquer avec le label Valais excellence et dans le but de préserver un niveau élevé de qualité, votre entreprise doit démontrer la cohérence entre ses valeurs et celles du label Valais excellence.



---

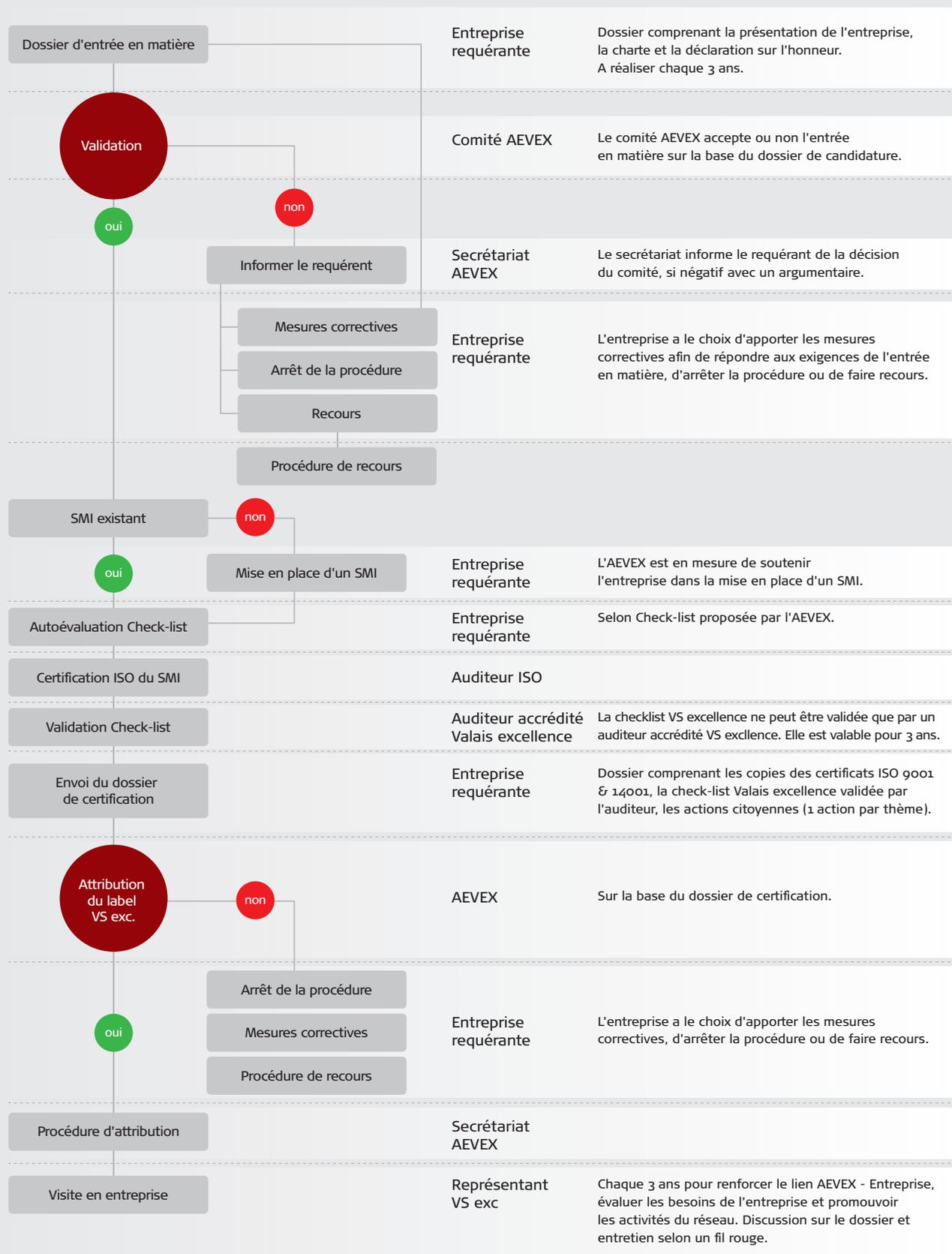
## EXIGENCES POUR L'OBTENTION DU LABEL VALAIS EXCELLENCE

---

- Avoir son siège social en Valais
- Générer de la valeur ajoutée pour le canton grâce à une organisation qui privilégie des fournisseurs valaisans et la création de postes de travail en Valais\*
- S'engager formellement pour le développement durable
- Respecter les lois et règles de l'art et signer la déclaration sur l'honneur de Valais excellence
- Démontrer son engagement sur les valeurs du label par des actions citoyennes
- Auto évaluer la performance de l'entreprise en terme de management durable, au moyen de la check-list Valais excellence
- Avoir mis en place un système de progrès et de management durable (ISO 9001 & 14001)
- Etre membre de l'Association des entreprises Valais excellence
- Respecter le règlement d'usage de la marque de garantie Valais excellence

\* Les entreprises dont **seuls** les postes de vente et d'acquisition de marchés sont localisés en Valais ne répondent pas à ce critère. Nous prenons également en considération la localisation des postes de management (finance, marketing, etc.) de l'entreprise qui devraient être en Valais.

## PROCÉDURE D'ATTRIBUTION DU LABEL VALAIS EXCELLENCE





---

## PRÉSENTATION DU CANDIDAT

---

Raison sociale

Nature juridique

Secteur d'activité

Adresse postale

Site internet

---

## REPRÉSENTANT LÉGAL, SIGNATAIRE DE LA PRÉSENTE CANDIDATURE

---

Nom

Prénom

Fonction

Adresse (si différente)

Tél.

Email

## PERSONNE EN CHARGE DU DOSSIER DE CANDIDATURE

---

Nom	<input type="text"/>
Prénom	<input type="text"/>
Fonction	<input type="text"/>
Adresse (si différente)	<input type="text"/>
Tél.	<input type="text"/>
Email	<input type="text"/>

## PRÉSENTATION DE VOTRE STRUCTURE ET DE VOTRE ACTIVITÉ

---

Brève présentation de votre structure et de son activité (date de création, nombre de collaborateurs, spécificités, etc.) **Attention** : ce texte pourra être utilisé pour diverses activités de communication de l'Association des entreprises Valais excellence.



---

## DÉCLARATION SUR L'HONNEUR

---

### ENGAGEMENTS AU NIVEAU LÉGAL

---

**Le candidat déclare sur l'honneur que la société qu'il représente :**

- N'est pas impliquée à juste titre dans une procédure de faillite ou qu'elle n'a pas obtenu de concordat judiciaire ou extrajudiciaire.
- Déclare avoir réglé le paiement des charges sociales, des assurances et des taxes : AVS/AI/APG, Assurance accident, Assurance responsabilité civile, caisse de pension, impôts à la source.
- Respecte la convention collective de travail ou le contrat-type de travail en vigueur dans le secteur concerné (si existant).
- Certifie que tous les collaborateurs sont au bénéfice d'un contrat-type de travail dans le secteur concerné (si existant).
- Respecte l'égalité de traitement entre hommes et femmes, à compétences et fonctions équivalentes, en particulier en ce qui concerne les conditions salariales.

## ENGAGEMENTS POUR LES VALEURS VALAIS EXCELLENCE

---

### **Le candidat déclare sur l'honneur que la société qu'il représente :**

- Favorise un dialogue ouvert et permanent avec ses clients afin d'améliorer ses prestations.
- S'engage à participer activement aux échanges organisés dans le cadre du réseau Valais excellence.
- Intègre les aspects environnementaux et sociaux dans toutes ses réflexions stratégiques et opérationnelles.
- Sensibilise ses partenaires, fournisseurs à s'engager pour une politique sociale et environnementale respectueuse.
- Sensibilise et forme ses collaborateurs aux aspects environnementaux de l'entreprise.
- Favorise, dans la mesure du possible, les fournisseurs valaisans.
- Privilégie, dans la mesure du possible, les entreprises Valais excellence dans ses relations d'affaire.
- Accepte de rencontrer, au moins une fois chaque 3 ans, un représentant de Valais excellence afin de créer un lien direct entre l'entreprise et l'AEVEX.

---

Nom de l'entreprise :

Date et lieu :

# 4

---

## CHARTE, VISION, POLITIQUE D'ENTREPRISE

---

Décrivez les points essentiels de votre politique d'entreprise :



---

## FINALISATION

---

### ENVOI DU DOSSIER DE CANDIDATURE

---

Le dossier dûment rempli est à envoyer à l'Association des entreprises Valais excellence (AEVEX) par mail :

- [info@valais-excellence.ch](mailto:info@valais-excellence.ch)

Toutes les informations transmises à l'Association des entreprises Valais excellence dans le cadre de cette candidature seront traitées de manière confidentielle et ne seront destinées qu'au traitement du dossier au sein du comité de l'AEVEX.

Les candidats dont le dossier d'entrée en matière aura été accepté pourront passer à la phase 2 du processus de certification.

### PIÈCES À FOURNIR PAR LE CANDIDAT

---

Pour la phase 1 « Entrée en matière »

- Présentation de l'entreprise (point 2)
- Déclaration sur l'honneur signée (point 3)
- Charte, vision ou politique d'entreprise (point 4)

### DOCUMENT ASSOCIÉ

---

- Règlement d'attribution du label Valais excellence

[ENVOYER LE FORMULAIRE](#)